

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 28 janvier 2021

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni sous forme dématérialisée, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 28 janvier 2021 à 9 h 30.

**Étaient présents :**

M. Christian BONNET  
Mme Christine COREN-GASPERONI  
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER  
M. Marcel COTTINY  
M. Daniel DEFRASNE  
M. Nicolas DIAMANDIDES  
M. Jean-Pierre GURTNER  
Mme Elise DOUCHEZ  
M. Abdelaziz KOUSSOURI  
M. François LAIGNEAU  
Mme Myriam LEMERCIER  
Mme Sylviane MAXEL  
M. Jean-Louis NORIS  
Mme Denise PAUL  
Mme Soledade ROCHA  
M. Pascal ROUTHIER  
M. Denis SCHNOEBELEN  
M. Pierre SIMON  
Mme Danièle TETU  
M. Gérard THIBORD

Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement

**Excusés :**

M. Mohamed ABID  
M. Philippe ALPY (procuration à Mme BOUQUIN)

Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes  
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

**Assistaient à la séance :** M. Laurent GAUNARD, Directeur Général  
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine  
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative  
Mme Nadia SKAKNI, Directrice Administrative et Financière  
Mme Lucie LOUVET, responsable communication  
Mme Evelyne VENITUCCI, Directrice des Ressources

**Secrétaire de séance :** Mme Elodie BEURET

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JANVIER 2021**

**DELIBERATION N° 2021.01.002**  
**PLAN LOCAL D'INSERTION**  
**NPNRU PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION**  
**APPLICATION DE LA CHARTE NATIONALE ANRU**

VU la délibération du Conseil d'Administration du 29 octobre 2019 autorisant la signature de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain,

VU le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,

VU la convocation envoyée le 15 janvier 2021 aux membres du Conseil d'Administration, et le rapport envoyé le 22 janvier 2021,

**CONSIDERANT** que ce plan local d'insertion a pour objet de faire des investissements du NPNRU du Pays de Montbéliard un effet de levier majeur pour l'insertion professionnelle des habitants des quartiers et ce conformément à la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain,

**DECIDE à l'unanimité** d'autoriser le Directeur Général à signer le plan local d'insertion Nouveau Programme national de renouvellement urbain Pays de Montbéliard Agglomération.

.....  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 FEV. 2021



Contrôle de légalité

La Présidente,  
Christine BOUQUIN

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JANVIER 2021**

**RAPPORT N° 2021.01.002**

**PLAN LOCAL D'INSERTION**  
**NPNRU PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION**  
**APPLICATION DE LA CHARTE NATIONALE ANRU**

Le Programme de Renouvellement Urbain 2005-2019 de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a fixé un objectif de 115.000 heures d'insertion dans le cadre des opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les collectivités publiques ou les bailleurs sociaux.

Cet objectif a largement été dépassé, puisque 157.970 heures d'insertion ont été effectivement réalisées, **dont 29.922 heures dans le cadre d'opérations dont Habitat 25 était le maître d'ouvrage.**

A partir de 2020, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) intègre deux quartiers dans le Pays de Montbéliard :

- Un quartier d'intérêt national, la Petite Hollande à Montbéliard,
- Un quartier d'intérêt régional, les Evoironnes à Sochaux.

PMA fait de l'insertion par l'économie des publics les plus éloignés de l'emploi une de ses priorités. Elle inscrit un Plan Local d'Insertion dans une démarche plus globale, engagée au moyen d'outils et dispositifs tels que la promotion des clauses d'insertion à travers la Charte de l'achat public socialement responsable.

L'ambition de PMA est bien de donner aux habitants la possibilité de construire un projet professionnel accompagné et durable, le Plan Local d'Insertion constituant plus largement l'opportunité de mener une démarche globale de sensibilisation, de mobilisation, et le cas échéant de formation des publics ciblés.

Le plan local annexé est conforme aux exigences posées dans l'article 8 de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain, qui fait état de l'engagement des signataires à répondre aux besoins d'insertion sociale et professionnelle des habitants des quartiers. Il a pour objet de faire des investissements du NPNRU du Pays de Montbéliard un effet de levier majeur pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi, et plus particulièrement des habitants des quartiers politique de la ville.

Les maîtres d'ouvrages signataires du Plan Local d'Insertion affirment leur volonté d'intervenir auprès de tous les publics éloignés de l'emploi résidant sur le territoire de PMA, et plus particulièrement sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville rencontrant des difficultés sociales et professionnelles spécifiques d'accès à l'emploi.

Le projet d'insertion fixe un double objectif, au minimum égal à 5% du nombre total d'heures travaillées dans le cadre des travaux d'investissement du projet financés par l'ANRU, et de 10 % des embauches directes ou indirectes dans les équipements de proximité.

L'objectif initial est fixé à 36.165 heures d'insertion, **dont 884 heures à réaliser par Habitat 25**. Cet objectif initial peut évoluer en fonction du montant réel des marchés de travaux.

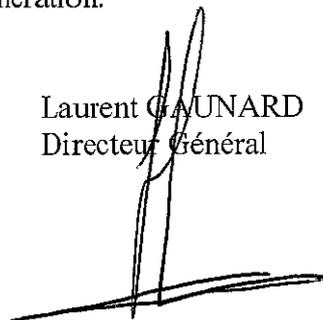
Au plan opérationnel, les maîtres d'ouvrage pourront s'appuyer sur la chargée de mission clauses d'insertion (entreprise IDEIS), pour :

- repérer les opérations permettant la promotion de l'emploi et de l'insertion,
- aider à la rédaction du dossier d'appel d'offres,
- identifier les publics prioritaires,
- informer et accompagner les entreprises attributaires des marchés,
- transmettre les opportunités d'emploi aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) du Pays de Montbéliard.

\*\*\*

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à signer le Plan Local d'Insertion du NPNRU de Pays de Montbéliard Agglomération.

Laurent GAUNARD  
Directeur Général



Préfecture du Doubs

Reçu le 17 FEV. 2021



Contrôle de légalité